L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 31 OCTOBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 31 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—un terrain au faubourg Franklin, 3ème district, borné par les rues Marigny, Mandeville, Girod et St. Jean-Baptiste.

Par S. Guinault, au coin des rues Lisardi et Levée, à l'écurie de Mme Vve Michel Fleotane,—une vacherie.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—habillements d'automne et d'hiver.

Par G. de Feriet, au No 88 rue du Canal—continuation de la vente chez M. Malochée.

Par D. F. Morphy, rue des Magasins 162 à 116,—clous et gros e ous.

Par Nash & Hodgson, au No 76 de la rue du Camp,—continuation de la vente par catalogue de groceries, vins, liqueurs, etc.

ATTENTION:

☞ Propriété améliorée dans le 3ème district à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale par le ministère du shérif d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, rue Marigny, entre celles Girod et St-Jean-Baptiste.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Continuation de la vente de groceries par catalogue.—MM. Nash & Hodgson terminent aujourd'hui la vente du stock de groceries, avec wagons, mulet, etc.... de W. H. Henning & Co., rue du Camp, 75. Farine, bacon, thés, vins, whiskeys, etc., ce matin, à dix heures et demie.

SPECTACLES.

Samedi, 31 octobre 1874.

Académie.—A midi, Mons. Alphonse and Lingard sketches; le soir, Diane.

Globe—A midi—Black Eyed Susan; le soir, les Brigands.

LE NŒUD DE LA SITUATION.

Les scandales politiques redoublent à mesure que l'élection approche et avec l'aide des troupes fédérales on ne sait vraiment pas où ils s'arrêteront. Il ne faut pas oublier que l'enregistrement et le dépôt des bulletins aux polls ne sont pas la conclusion des opérations électorales et qu'il faut y ajouter l'acte suprême du compte des votes avec la proclamation des résultats. Cela concerne le Bureau des retours qui, d'après une loi radicale, a un pouvoir souverain d'appréciation et de décision. Le vote des électeurs de la Louisiane est donc bien à la merci des hommes qui composent ce bureau et c'est par là que se termine l'exercice du premier droit d'un peuple républicain, le droit d'élire. Il commence par la liberté et finit par un éteignoir.

Et si l'éteignoir soulève les colères et détermine une insurrection par les indignités qu'il favorise et les faussetés qu'il proclame, un pouvoir supérieur est là tout prêt à le soutenir brutalement dans toutes ses conséquences. Voilà ce qui est déjà arrivé ici deux fois et ce qui peut arriver encore si le pouvoir brutal dont nous parlons y trouve son intérêt, sans se laisser fléchir par un sentiment de pudeur ou par la force de l'opinion publique.

La fédération n'est donc pas ce qui protège les Etats qui ne peuvent se protéger eux-mêmes, et l'on peut dire dès aujourd'hui que la fédération est morte ou plutôt qu'elle est livrée aux entreprises des factions. Encore si ces factions étaient libres de se mouvoir dans leurs sphères propres, on pourrait espérer d'en voir la fin par le triomphe final de celle qu'un peuple préférerait et soutiendrait. Mais dans l'ordre fédéral, les factions d'Etat ne s'appartiennent pas à elles-mêmes; elles suivent un mouvement donné, une direction indiquée, et les vrais intérêts locaux sont tous sacrifiés à des calculs individuels et à des ambitions stériles, quand elles ne sont pas funestes.

Telle est l'ambition de Grant aujourd'hui, ambition qui ne se connaît pas elle-même et qui se meut péniblement dans un cercle sans modèle et sans précédent aux Etats-Unis, nous pouvons dire aussi sans boussole. Grant est assez dépourvu d'esprit, bien qu'il soit obstiné de caractère, pour ne pas comprendre qu'il manque des qualités nécessaires à un dictateur. Tout ce qu'il sait, ou plutôt ce qu'il sent, c'est qu'il aime le pouvoir et qu'il veut y rester, et comme les moyens qui appartiennent aux grands hommes lui font défaut, il emploie, pour atteindre son but, les petites roueries à l'usage des pauvres candidats qui briguent les plus modestes places. Il promet, il trompe, il ment, il ne dit rien; il ne dit rien même pour mieux mentir sous prétexte que, dans la position qu'il occupe, il doit s'abstenir, en politique, de tout ce qui est étranger à ses devoirs officiels. Le rôle est ainsi plus facile pour l'homme qui, comme Grant, n'aime pas à parler et qui compte plutôt sur les autres que sur lui-même pour arriver à ses fins.

L'ambition de Grant est donc le nœud de la situation, et c'est une chose tout à fait nouvelle dans l'histoire fédérale de ces Etats. En effet, aucun Président, jusqu'ici n'avait eu la pensée d'un troisième terme, encore moins celle d'un quatrième ou d'un terme perpétuel; aucun de ces Présidents n'en avait même été soupçonné et tous auraient énergiquement et publiquement repoussé le soupçon comme la plus grave injure qui pût leur être adressée. Aussi la chronique contemporaine ne s'était-elle jamais permis contre eux la moindre insinuation.

Cette influence d'un troisième terme présidentiel n'avait donc jamais pesé sur la situation et c'était bien une influence corruptrice de moins, et la plus désastreuse de toutes. Restait alors la corruption locale des Etats, mais cette corruption n'était pas dangereuse en ce qu'elle ne s'appuyait pas et ne pouvait s'appuyer sur la force armée. Une différence d'opinion était tout simplement chose à régler entre gouverneurs et citoyens et les moyens ordinaires suffisaient pour dénouer les difficultés du moment. On attendait le jour du vote et la majorité électorale décidait sans appel.

Nous sommes bien loin de cette époque où il pouvait y avoir des abus dans le maniement des affaires publiques, mais où l'on respectait du moins toutes les libertés constitutionnelles. On n'en demandait pas davantage et les Présidents succédaient aux Présidents, comme les gouverneurs aux gouverneurs dans tous les Etats sans donner lieu à des discussions [illegible] et sans appeler, dans la solution des questions, aucune intervention étrangère ou extra-légale.

Aujourd'hui tout est changé parce que les ambitions ne sont plus les mêmes. Dans toutes les questions soulevées, ce n'est pas un principe que nous voyons se dresser mais un homme. Est-ce un principe qui a mis par deux fois à bas le gouvernement de droit de McEnery? Non, c'est un homme, c'est Grant. Est-ce un principe qui maintient la Caroline du Sud sous le joug de la tyrannie noire ou blanche? Non, c'est un homme, c'est Grant. Est-ce un principe qui maintient la Louisiane sous le joug des radicaux? Non, c'est un homme, c'est Grant. Est-ce un principe qui suscite et envenime les haines entre races dans les Etats ci-devant esclavagistes? non, c'est un homme, c'est Grant. La preuve de cela est que, si ces Etats voulaient s'engager à voter pour Grant, Grant leur assurerait toutes les libertés qu'ils désirent et toutes les immunités auxquelles ils ont constitutionnellement droit.

Voilà donc toute la difficulté de la situation. Si Grant, au lieu de ressembler à Lincoln, eût ressemblé à Buchanan, comme Buchanan ressemblait à Pierce, comme Pierce ressemblait à Fillmore, comme Fillmore ressemblait à Polk, comme Polk ressemblait à Tyler, comme Tyler ressemblait à Van Buren, comme Van Buren ressemblait à Jackson, il y a longtemps que la plaie faite par l'abolition de l'esclavage serait cicatrisée et que les Etats-Unis, un peu égarés par la guerre, seraient rentrés dans la voie des libertés pacifiques et des principes constitutionnels. En ce cas, tous les scandales politiques que nous voyons eussent été évités. Ils ne cesseront donc, selon nous, que lorsque ce hors-d'œuvre présidentiel, Grant, aura un successeur qui ne lui ressemblera pas.

L'Election.

Deux jours seulement nous séparent de l'élection et toutes les tentatives faites par les Conservateurs pour amener M. Kellogg à réaliser ses promesses relativement à un enregistrement honnête et loyal ont abouti à laisser les choses sous l'empire des dispositions iniques de la loi d'enregistrement. La révision des listes, au lieu de se faire depuis le 23, n'a commencé qu'hier et seulement dans quelques paroisses. Il est donc probable que bien peu des 3,000 enregistrements frauduleux, découverts par les inspecteurs-démocrates, pourront être rayés, tandis que les créatures de Kellogg ne se feront pas faute de biffer sous le plus léger prétexte tous les blancs dont l'inscription offrira la moindre irrégularité.

Malgré toutes leurs fraudes et leur mauvais vouloir, les radicaux n'arriveront pas à annuler la majorité conservatrice en ville; ils ne pourront que la réduire.

La liste des bureaux d'élection comprendra au moins 120 bureaux. Cette liste ne sera publiée que dans les journaux du dimanche matin, la veille de l'élection. D'après une disposition inique de la loi d'élection, chaque électeur pourra voter à l'un quelconque des bureaux de son ward. Les radicaux ont inséré cette disposition dans la loi afin de rendre plus difficile la découverte des fraudes. Elle a, en outre, l'inconvénient de créer une grande confusion et de rendre le dépouillement des votes plus long, parce qu'il pourra être reçu beaucoup plus de votes à certains bureaux qu'à d'autres.

Kellogg n'a même pas répondu aux propositions qui lui avaient été faites pour l'adoption d'un système plus rationnel et offrant d'égales garanties aux deux partis. Il est résolu à tirer tous les avantages possibles des infâmes lois radicales d'enregistrement et d'élection.

Il importe donc que les conservateurs redoublent de zèle et d'énergie pour découvrir les fraudes. Des mesures seront prises par les comités à cet effet. Nous engageons tous les citoyens à accorder leur concours à cette œuvre de surveillance et à ne pas marchander leur dévouement.

Il a été suggéré de fermer le jour de l'élection les magasins et les ateliers, et de suspendre les affaires afin de permettre à chaque citoyen de se consacrer à ses devoirs civiques. Cette mesure est bonne et doit être observée autant que cela est praticable.

Il serait bon que les clubs-mères de chaque ward déléguassent un certain nombre de citoyens pour rester aux polls, afin de prêter leur concours aux superviseurs des Etats-Unis, soit comme témoins pour constater les fraudes, soit comme conservateurs de la paix publique. Nous pensons que des instructions à ce sujet seront publiées par le comité de paroisse. L'attitude des citoyens doit être à la fois calme et énergique. Ils doivent respecter les droits de leurs adversaires politiques mais en même temps faire respecter les leurs.

Les Vautours.—Sous ce titre le Shreveport *Times* publie, dans son numéro du 27, un article dans lequel il flagelle de la façon la plus sanglante la conduite du major Lewis Merrill qui, dit-il, s'est fait connaître dans le Missouri, comme un pillard et un bruleur de maisons. Mais ce major paraît cuirassé contre les attaques de la presse.

Le fabricants d'affidavits.—Il se trouve, dit le Shreveport *Times*, qu'un des hommes contre lequel Merrill dirige son serment une accusation de violation de la loi dite "Enforcement Act" est mort deux ans avant l'époque où le crime allégué aurait été commis. Sur ceux qui ont été arrêtés il y en a un qui n'a jamais signé l'arrangement, un autre l'a signé après l'affidavit. Il y a des lois contre le parjure en Louisiane, mais Kellogg est peut-être si odieux que même les baïonnettes qui l'appuient n'auront aucun égard aux lois faites par son gouvernement.

Adresse d'Edward Booth.—Nous avons reçu une éloquente et énergique adresse de ce patriote aux électeurs du 1er ward; nous regrettons de ne pouvoir la traduire, mais les électeurs la trouveront affichée sur les murs. Elle se termine ainsi "La Louisiane compte que chaque homme fera son devoir"—à quoi nous disons "amen".

Réapparition du Louisianais de St-Jacques.—Un supplément du *Louisianais*, en date du 29 octobre, que nous trouvons dans notre boite à la Poste, nous apprend que ce journal, suspendu depuis plusieurs mois, a reparu. La publication hebdomadaire régulière du Louisianais doit être reprise après l'élection. Nous empruntons au supplément les informations suivantes:

Les Démocrates, les Conservateurs et tous les citoyens de St Jacques, sans distinction de race ou de couleur, opposés au radicalisme en Louisiane, sont invités à se réunir en assemblée publique, aux lieux et aux jours ci-après désignés, savoir:

1o.—Samedi prochain, 31 octobre 1874, à 3 heures P. M. à la vieille Eglise St. Michel, rive gauche du fleuve.

2o.—Dimanche le 1er novembre 1874, à midi précis, près du magasin Billon, rive droite du fleuve.

Le but principal de cette assemblée est de présenter au peuple conservateur de la paroisse le Col. E. John Ellis, notre candidat au Second District Congressionnel. Il se fera entendre à ces deux assemblées, et sera secondé par plusieurs orateurs de St. Jacques et d'ailleurs.

Signé: Alfred Roman, F. P. Poché, E. C. Mire, Jules Dornier, J. V. Armant, A. Livain Bourgeois.

Membres du Comité Exécutif de Paroisse.

Arrivée du steamer Strassburg.—Le steamer Strassburg, de la ligne du Lloyd de l'Allemagne du Nord, parti de Brême le 6 octobre, avec escale à Southampton, au Havre et à la Havane, est arrivé hier dans notre port. Voici la liste de ses passagers de chambre:

De Brême—M. et Mme Aron Strauss, Mme R-dwitz, M. Edward Meyer, M. J. Kurgg, M. et Mme Carl Shlüter, M. Heinrich Pohl, M. et Mlle H. d'Oleire, M. Herm. Hams, Mme. Theresa Fasnacht et enfant, M. Th. Oesterrich, M. P. Horn, M. H. Zuberbier, M. Heinr. Sebes.

Du Havre—Mme Harris, 2 enfants et une domestique, Mme Chs. Trouilly, Mme Sophie Bertran, MM. Dejean, L. Chambodut, Hoffman.

De Southampton—MM. P. Parravacini, Henry Schmid.

De la Havane—M. Alonzo Peres y Perres; Mme George N. Morgan.

Dépêches européennes.—Nous trouvons les dépêches suivantes dans l'un de nos échanges:

Bruxelles, 26 octobre: Le *World* dément l'arrangement prétendu suivant lequel la France appuierait la politique russe en Orient, et il contredit positivement le bruit que l'Allemagne était sur le point d'envoyer à la France une note endossant les plaintes de l'Espagne, au sujet des carlistes. Le *Nord* déclare à l'appui de ce démenti, que le ministre des affaires étrangères en Allemagne est loin d'approuver le ton de la dernière communication de l'Espagne à la France.

Paris, 26 oct.—Le *Temps* explique l'inaction de l'armée républicaine en Espagne par le fait que le temps de service d'un grand nombre de soldats est expiré et que les rangs sont remplis avec de nouvelles recrues.

Londres, 26 octobre.—Le Globe annonce aujourd'hui que les sujets établis dans l'archipel des Soulou, ont adressé un mémoire au cabinet de Londres pour se plaindre des dommages qu'ils ont soufferts depuis que l'Espagne a pris possession de ces îles. Un navire de guerre anglais y sera envoyé pour faire une enquête.

Rome, 26 oct.—L'*Opinione*, parlant du bruit suivant lequel Garibaldi serait dans le dénuement et aurait accepté des secours d'Amérique, presse le gouvernement italien de faire une nouvelle tentative pour engager Garibaldi à accepter une pension.

Londres, 26.—Une abbesse est poursuivie à Mâcon pour des faux s'élevant à $400,000. L'affaire cause une profonde sensation en Russie.

Valse de la Ligue Blanche.—Nous avons reçu hier une jolie valse portant ce titre et composé par Mlle Marie Herr; elle est dédiée à M. R. H. Marr, président du comité de 70.

Société Française de Bienfaisance.—Cette excellente Société fera, comme de coutume, demain, dimanche, jour de la Toussaint, au vieux cimetière St-Louis et au cimetière St-Vincent de Paul, 3ème district, une quête au profit des Orphelins de l'Asile Ste. Marie.

Société de Bienfaisance Italienne.—Nos associations de bienfaisance n'oublient jamais les orphelins. La société italienne fera demain, dimanche, jour de la Toussaint, au pied du tombeau de l'Association, au cimetière St-Louis No 1, une quête au profit des orphelins du 3e district.

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

Veuillez, comme un acte de charité, annoncer dans les colonnes de votre journal que la Société de Bienfaisance Portugaise Lusitane fera, dimanche, 1er novembre, jour de la Toussaint au pied du tombeau de la dite Société, dans le cimetière St-Louis No 1, une quête au profit de l'Asile des Orphelins Ste-Marie du 3me district.

Votre tout dévoué,

José Baranguer, Président.

Société d'Economie.—Cette Société de Bienfaisance, comme on le verra par l'annonce du secrétaire insérée aux avis, fera dans sa salle de réunion, demain, dimanche, jour de la Toussaint, une quête au profit de Dames de la Sainte Famille et des Sœurs de la Providence.

Marchandises d'hiver.—Nous publions plus loin une annonce de M. S. Alexander, du Magasin Rouge No 3, près du marché français, qui vient de recevoir un magnifique assortiment de marchandises pour la saison. Ces articles ont été choisis dans le stock de Stewart & Claflin de New-York et offrent aux dames une variété extraordinaire d'étoffes fines et élégantes. Toutes ces marchandises seront vendues à des prix d'encan.

Orgues et Mélodéons.—MM. Geo. A. Prince & Co., de Buffalo, New York, fabricants d'orgues et de mélodéons, publient aujourd'hui une annonce dans l'Abeille. Leur maison est la plus ancienne des Etats-Unis, et les instruments qu'elle fournit au commerce ne sauraient être surpassés.

José Barba.—La maison José Barba, 235 Vieille Levée, entre St Philippe et Ursulines, a reçu par le navire Rafaelucia, un grand envoi de papier à cigarettes, d'ail d'Espagne et de vins rouges d'Espagne. Voir l'annonce.

—Voulez vous des chaussures à bon marché, allez chez M. Lion, agent, encoignure Royale et Dumaine.

Un exemple à imiter en Louisiane.—Un belge a créé près de Marietta, en Géorgie, une ferme pour l'élève des volailles. Il a 800 poules et 50 coqs, dont le produit annuel est de 27,000 œufs et 2,120 poulets.

La politique de provocation en Louisiane.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain*:

Malgré les actes de provocation auxquels ont recours M. Kellogg et ses créatures, les chefs du parti louisianais donnent l'exemple du calme: ils engagent hautement les citoyens à ne pas troubler l'ordre. Le *Tribune* dit à ce propos:

"On n'a jamais rien vu de comparable à la méchanceté froidement calculée avec laquelle la clique Kellogg tyrannise et persécute le pauvre peuple louisianais. Depuis que les troupes fédérales occupent l'Etat, les *carpet baggers* ne gardent plus de mesure.... On ne sait qu'inventer pour paralyser le parti louisianais ou pour provoquer des désordres qui seraient exploités comme un moyen de propagande électorale. Mais les citoyens se conduisent de la manière la plus louable. Ils font preuve du sang-froid le plus merveilleux.

C'est ainsi qu'on avait parlé de convoquer un meeting en masse sur la place Lafayette pour protester contre les actes de Kellogg; mais les chefs de la Ligue Blanche ont promptement fait abandonner ce projet. Ils ne veulent participer à aucune manifestation qui puisse amener un conflit entre la population et les troupes fédérales."

En présence de ce qui se passe en Louisiane, les seuls perturbateurs, les seuls ennemis de l'ordre ne sont-ils pas ceux qui jouent le rôle d'agents provocateurs et qui cherchent, par des moyens odieux, à pousser à bout la malheureuse population blanche.

Les beautés du gouvernement républicain.—La *Tribune* émet l'avis que les habitants des villes de New-York et de Brooklyn paient deux fois plus de taxes qu'ils n'auraient à en payer si les affaires nationales, d'Etat et municipales, étaient administrées honnêtement.

"Les paiements effectués directement par le peuple de l'Etat de New-York dans les trésors de la nation, de l'Etat et de la ville, excèdent, dit-elle, cent millions de dollars par an, et le gaspillage indirect, le pillage et les pertes provenant du mode de recouvrement des taxes, s'élèvent probablement à une somme égale.

"Les citoyens qui voteront à l'élection de la semaine prochaine ne seront pas plus de 800,000, nombre supposé des gens jouissant d'un revenu ou touchant un salaire. Le calcul le plus simple démontre donc que les 800,000 citoyens de cet Etat qui produisent réellement quelque chose sont taxés chaque année sur leurs gains aux taux de $125 par tête. De cette énorme imposition, 55 millions sont des taxes directes, payées aux Trésors de l'Etat, du comté, de la ville et du village, et les 45 millions de surplus, ce qui est une évaluation modeste, forment les taxes indirectes payées au gouvernement national.

"Nous maintenons qu'il est indispensable d'alléger ce fardeau, non en léguant les conséquences de notre prodigalité, sous forme de bonds, à notre postérité, mais en réduisant les dépenses. Il se peut qu'on ait fait à Washington et à Albany l'économie de quelques pièces de 5 cents; mais nous ne voyons pas plus d'indications d'une mesure vraiment digne du nom de "retrenchment" que nous n'en voyons d'un retour à l'âge des glaciers ou à l'époque où les hommes vivaient 900 ans.

—Une lettre du Hâvre annonce que la Compagnie générale transatlantique a résolu d'augmenter le nombre de ses paquebots entre le Hâvre et New-York. A partir du printemps prochain, le service deviendra hebdomadaire. Les paquebots qui feront les traversées seront probablement le *Péreire, la Ville de Paris, le Saint Laurent, la France, l'Amérique et le Washington*.

—Voulez-vous des chaussures à bon marché, allez chez M. Lion, agent, encoignure Royale et Dumaine.

1.

Preuve indisputable.—St-Elmo, Ill. 8 juillet 1874.—R. V. Pierce, D. M. Buffalo, New York: Je désire attester aussi les qualités curatives merveilleuses de votre Alt. Ext....ou "Golden Medical Discovery." J'ai pris un grand intérêt dans cette médecine, depuis que j'en ai usé pour la première fois. J'étais affecté de dyspepsie; j'avais le foie dérangé et j'éprouvais comme une parfaite prostration du système nerveux. La "Discovery" a effectué chez moi une cure si prompte et si complète qu'elle me paraît magique, et depuis lors nous en avons toujours une bouteille à la main ainsi que les "Purgative Pellets." On a ainsi une médecine de famille, solide et sûre et toujours prête à vous rendre service gratuitement. Nous n'avons jamais eu de docteur à la maison depuis que nous connaissons votre "Pellets" et votre "Discovery." J'en ai recommandé l'usage dans plusieurs cas graves et compliqués, et ils n'ont jamais manqué de produire le plus salutaire effet. Je mentionnerai seulement un de ces cas, bien que j'en puisse citer des douzaines. Henry Koster, marchand de meubles de cette ville, était dans le plus pitoyable état qu'on pût voir. Sa figure était [illegible], hideuse de forme. On y voyait des éruptions écailleuses qui s'étendaient sur le corps entièrement couvert de taches. Rien de ce qu'il avait fait jusqu'alors ne lui avait été utile. Je l'engageai finalement à essayer de quelques bouteilles de "Golden Medical Discovery" et des "Pellets" concurremment, en lui donnant l'assurance qu'il s'en trouverait bien. Il suit mon conseil depuis environ six semaines, prenant deux Pellets chaque nuit pendant une semaine et ensuite une chaque nuit, et la Discovery suivant la prescription. Le résultat est qu'aujourd'hui la peau est parfaitement saine et toutes les éruptions cutanées ou autres ont disparu. Il a été comme guéri. Ce cas avait confondu l'habileté de nos meilleurs médecins. MM. Dunstard & Co., droguistes de cette ville, vendent beaucoup de vos remèdes, et la demande accroît constamment, ce qui est tout simple puisqu'ils donnent satisfaction parfaite en tout cas.

30 oct—M J S.

Théatre du Globe.—Le club Shakespeare a donné une représentation hier soir à ce théâtre, avec l'aide du personnel de la troupe régulière.

Aujourd'hui en matinée on jouera Black Eyed Susan et le burlesque intitulé les Brigands, le soir.

Académie de Musique.—La seconde représentation de la "Tentation" par la troupe Lingard, à l'occasion du bénéfice de Mlle Alice Dunning, a été un magnifique succès, dont la bénéficiaire a lieu d'être satisfaite.

La salle était comble et jamais public n'a été plus enthousiaste.

Nous répétons que le rôle de Camille convient parfaitement à Mlle Alice Dunning et qu'elle ne paraît jamais autant à son avantage que dans cette pièce.

M. A. Sendelbeck est un véritable artiste, qui joue avec sentiment et avec naturel. M. Horace Lingard est un très bon comique et M. Harry Colton a de beaux mouvements.

On jouera en matinée aujourd'hui, Monsieur Alphonse, et le spectacle sera répété le soir.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA JUSTICE PARLE.

Une décision du juge Abell relativement à un cas de naturalisation dans la Seconde Cour de District.

Mercredi, dans la première cour de district, juge Abell, la question importante du jour a été soulevée, au sujet de la formation d'un jury dont un des membres se trouvait être un citoyen naturalisé par la seconde cour de district.

Le juge Abell après avoir pris le cas en considération, a décidé qu'en vertu de la loi la Cour avait juridiction et qu'elle avait plein pouvoir pour émettre des papiers de naturalisation. Le juge a déclaré qu'il ne pouvait y avoir le moindre doute que la Seconde Cour de District eût juridiction pour toutes les affaires relevant de la loi commune, et que c'était là le sens exact de l'acte du Congrès auquel mention a été faite.

Il a donc été ordonné par le juge Abell de recevoir le citoyen naturalisé par la Seconde Cour de District comme juré compétent.

La juridiction de la Seconde Cour de District.

M. Field, qui osé prétendre que la Seconde Cour de District n'avait pas juridiction pour naturaliser les étrangers, reste toujours, comme dans la *Favorite*, seul...... avec son opinion.

Le barreau entier de la Nouvelle Orléans le condamne, sans en excepter les avocats radicaux les plus fanatiques, tels que Billings, Dibble, etc, qui, quoiqu'ils n'ont pas assisté à la réunion de l'autre jour, prouvent par leur silence même, qu'ils ne partagent pas l'opinion si essentiellement radicale de leur chef de file, le pseudo-Field.

Le dernier coup de massue pour ce vertueux officier public est le télégramme suivant du juge John A. Campbell, daté de Baltimore le 29 octobre:

"J'ai donné toute mon attention à la question de juridiction de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans pour naturaliser les étrangers, et je m'accorde entièrement avec le barreau de cette ville pour dire que la dite Cour a ce pouvoir et ce droit.

John A. Campbell."

Une clause de la loi d'élection

Il y a une clause importante de la loi d'élection qu'il est nécessaire de suivre à la lettre, pour éviter les fraudes le jour de l'élection. Nous en donnons la traduction pour le bénéfice de nos lecteurs:

"Tout votant aura le droit de déposer son vote dans la boîte, *de sa propre main.*" (Article 10 de la loi d'élection.

Nous devons maintenir tous nos droits, car nous avons à combattre des ennemis sans scrupule qui abuseront de tous les avantages que leur accorde l'administration fédérale.

Que nos concitoyens ne s'en rapportent qu'à eux-mêmes pour déposer leurs votes dans l'urne électorale.

Il pourrait y avoir des prestidigitateurs parmi les juges d'élection de M. Kellogg et on ne saurait trop se méfier d'eux.

Révision de l'enregistrement.

La loi ordonne que pendant neuf jours, après que l'enregistrement des votants aura été clos, les livres soient soumis à une révision générale, afin de découvrir les fraudes qui pourraient avoir été commises et de rectifier les erreurs.

Les radicaux peu soucieux d'observer la loi n'ont ouvert qu'hier les bureaux d'enregistrement.

Ceux de nos concitoyens dont les certificats d'enregistrement sont mal numérotés ou qui ont découvert un vice de forme quelconque dans ces certificats, sont priés de s'adresser ce matin au No 59 de la rue St-Charles.

Meeting dans le 5me Ward.

Il y a eu, hier soir, une réunion nombreuse et enthousiaste dans la salle du Club des Travailleurs du 5me ward, dont M. John Herbert est le président. Il y avait 500 à 600 citoyens présents. La réunion a été haranguée par les orateurs suivants: MM. Geo. Sheridan, C. F. Buck, le colonel S. J. W. Smith, le colonel Eugène Waggaman et James Lingan. Les discours ont été chaleureusement applaudis et tous les citoyens présents ont paru bien résolus à faire leur devoir lundi.

Mass Meeting dans le 3ème Ward.

A une réunion générale des citoyens conservateurs du 3ème ward, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu, que les nominations faites par la convention de Baton Rouge du 24 août 1874 et par la convention de paroisse du 6 octobre soient ratifiées sans exception.

Résolu, que toute tentative de la part du gouvernement actuel de l'Etat de dépouiller les citoyens naturalisés du droit de suffrage, est une violation de la loi et un attentat aux libertés des citoyens américains, et qu'il est conséquemment de notre devoir de maintenir, quoiqu'il arrive, les prérogatives de nos concitoyens d'origine étrangère.

Résolu, que nous acceptons avec reconnaissance les offres de nos citoyens de couleur de ce ward qui désirent coopérer avec nous; que nous reconnaissons que leurs intérêts sont inséparablement liés aux nôtres et que nous apprécions énormément les efforts qu'ils font pour nous aider à régénérer notre Etat et à le libérer d'un gouvernement odieux.

Résolu, que tout en accordant le respect qui leur est dû à ceux des représentants de l'armée et de la marine des Etats-Unis qui se trouvent dans notre ville, nous protestons contre leur intervention dans les affaires locales d'un Etat au bénéfice de certains politiciens, et nous dénonçons cette intervention comme un attentat aux libertés civiles de tous les Etats de l'Union.

Crescent City Relief Association.

Les dames qui composent la Crescent City Relief Association, se sont réunies avant-hier sous la présidence de Mme Wilkinson.

Le comité de souscriptions a rapporté que la somme collectée en faveur des victimes de la révolution du 14 septembre se monte actuellement à dix mille cent quatre-vingt-dix-sept piastres.

La question de savoir quelle était la meilleure façon de déposer des fonds a soulevé quelques difficultés.

Quelques dames pensaient que le mieux était de déposer l'argent en banque comme fonds de secours, en faisant une pension mensuelle aux familles des victimes; d'autres désiraient que la somme entière fût distribuée sans retard à ceux qui en avaient le plus besoin.

On a mis la question aux voix et il a été décidé par 65 votes contre 47 que le dernier plan serait adopté.

Club cosmopolitain du 3ème ward.

Les membres de ce club démocratique sont sortis en procession hier soir et ont défilé dans les rues principales de la ville.

En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, ce club s'est arrêté pour nous donner une sérénade pour laquelle nous le prions d'accepter nos remerciements.

TEMPERATURE.—30 oct. 1874.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	70	21
12 M.	78	26
3 P. M.	78	26
6 P. M.	71	21

—On lit dans le *Mémorial diplomatique* du 10 octobre:

"Le Congrès international et postal, qui s'est réuni à Berne, vient de terminer ses travaux. Tous les Etats européens (sauf la France) et les Etats Unis d'Amérique ont adopté la convention générale, qui crée en quelque sorte un territoire postal universel comprenant 300 millions d'habitants, dont la correspondance sera réglée par un tarif unique et par un règlement uniforme. Le gouvernement français a dû subordonner son adhésion au vote de l'Assemblée nationale."

C'était en Sicile, en 18...., j'ai oublié l'année précise. Un enfant de cinq ou six ans, appelé Zucchero (ce qui veut dire sucre) faisait courir tout Palerme aux séances de calcul rapide que ses parents, exploitant le don de l'enfant prodige, lui faisaient donner à leur profit. Il n'est de problème, si compliqué et si long à résoudre qu'il fût, que l'enfant ne résolvait, en jouant, et avec une promptitude merveilleuse.

Dans la même année, à Messine, un second enfant, à peu près du même âge, du nom de Mangiamele (*mange miel* ou *mange pommes*), se produit à son tour en public, faisant les mêmes calculs et tout aussi rapidement. C'est au point que l'on soupçonna une supercherie. Mais laquelle? On trouvait déjà invraisemblable qu'un enfant pût faire en quelques secondes la besogne que le meilleur comptable ferait à peine en un quart d'heure. Jugez de la surprise quand on vit surgir un second enfant-prodige.

Et peu de temps après il en survint un troisième dont le nom m'échappe. Comment expliquer ce caprice de la nature?

L'un de ces petits prodiges—Zucchero, je crois—donna deux fières leçons, l'une à des membres de la Société des géomètres, l'autre à un imbécile.

On lui avait proposé un problème à peu près dans le genre de celui que l'on a lu plus haut. Il s'agissait de calculer combien de jours s'étaient écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ. L'enfant répondit presque immédiatement par un chiffre. Les géomètres se mirent à calculer à leur tour, et, après un laps de temps assez raisonnable, ils comparèrent les deux chiffres et déclarèrent que l'enfant s'était trompé de quelques centaines.

—Pas possible, fit celui-ci avec un aplomb inouï. Ah! je vois, ajoute-t-il en souriant. Vous avez oublié que chaque quatre années, il y en a une bissextile; de là le nombre de jours que vous trouvez en plus.

C'était parfaitement exact.

L'autre leçon fut une gaminerie. Un de ces mauvais plaisants qui font du scepticisme à froid, lui adressa à brûle-pourpoint cette question:

—Combien 2 et 2?

L'enfant le regarda d'un air colère et lui répondit:

—40.... en vous comptant.

La galerie d'éclater de rire, et le sobriquet de *Signor Zéro* affligea pendant longtemps le sot questionneur.

—Hier, trois jeunes gens de belle humeur veulent plaisanter un douanier.

—Avez-vous quelque chose à déclarer? demande le brave fonctionnaire.

—Oui, six bouteilles de vin.

—Montrez-les.

—Elles sont là, dit l'un d'eux, en désignant son estomac.

—Alors, passez; répond le douanier. Le vin en *cruche* ne paye pas.

—On causait, dit M. Albert de Lasalle, de musique et de musiciens.

—Et un tel, qu'est-ce que vous en pensez?

—Peuh!

—C'est peu!...

—Il n'est pas ce qu'on appelle un pianiste; non, mais....

—Mais il accompagne très bien.

—Beau mérite!... Les gendarmes aussi accompagnent!

43.

Les conseils du simple bon sens.—Les personnes qui, en toute chose, sont promptes à obéir au conseil du sens commun, les négligent trop souvent quand il s'agit de redonner de la vitalité au corps et au moral fatigué, et cependant combien n'est-il pas extravagant et dangereux de négliger de tels enseignements! La maladie suit vite la faiblesse et l'épuisement. Il faut arrêter ses progrès silencieux mais rapides par de prompts remèdes. Le meilleur agent qu'on puisse choisir en ce cas, c'est le Hostetter Stomach Bitters, qui est un élixir hygiénique possédant la vertu de fortifier, régler et tranquilliser le corps et l'esprit et qui est, en outre, le remède chéri du peuple américain pour suppléer à la faiblesse et faire cesser les désordres de l'estomac, du foie, des boyaux aussi bien que détruire les nombreux sujets de plaintes qui accompagnent ultérieurement les dérangements de ces organes.

Marié, samedi 24 octobre, à 6 heures et demie P. M., à la Cathédrale St-Louis, par le révérend abbé Mignot, E. ACHILLE GUIBET, de Rochefort sur mer (France) à Mlle. MARIE CÉCILE LAMBERT, de cette ville. 31 oct—1t

Décédée, hier, à deux heures et demie de l'après midi, Dame MADELAINE JEAN LOUIS ROCHE, à l'âge de 65 ans. Ses amis et connaissances et les membres de la Société de Notre-Dame du Sacré Cœur sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Columbus entre Villeré et Robertson.

Décédée à minuit et demi, à l'âge de vingt-sept ans, dame CATHERINE LEVEQUE. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son époux et de son frère, Auguste Levêque, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi, 31 octobre, à cinq heures précises du soir. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire No. 100, rue Bourgogne, encoignure St Pierre.

AVIS.—Société [illegible].—Les membres sont invités à assister à l'enterrement de madame CATHERINE LEVEQUE, âgée de vingt-sept ans, femme du sociétaire A. Levêque, décédée à minuit et demi le 31 octobre. Le convoi partira de la résidence du mari, encoignure Bourgogne et St Pierre, à cinq heures précises ce soir, 31 octobre.

Par ordre du Président,

31oct—1t E. GADOL, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.

17......Rue de Chartres......17

J'AI reçu par les derniers arrivages d'ANGLETERRE et du NORD un fort stock de TAPIS Velvet, Axminster, Velours, Bruxelles, 3 plis, Etc., Etc.

TOILES CIRÉES en laine et américaines.

NATTES—800 pièces blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES—couvertures de pianos et de tables.

TAPIS DE BUREAUX—coco, beiges et à raies.

BURLAPS—toiles cirées dites "enamelled" et pour tables, &c., &c.

28 oct—6t PP A. BROUSSEAU.

QUÊTE.

DIMANCHE, 1er Novembre étant le jour de la Toussaint, la société de Bienfaisance Italienne fera UNE QUÊTE au pied de la tombe Italienne—Cimetière St Louis, No 1, au profit des orphelins du Troisième District.

Pour le comité

31oct—2t E. TROIS, Secrétaire.

Société Portugaise Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.—Les officiers et les membres sont priés de s'assembler, à leur salle, Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tremé DIMANCHE PROCHAIN, 1er novembre, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour rendre un tribut de respect à la mémoire de nos frères morts.

Le Père Flanagan, de l'église St-Pierre, fera une allocution au pied de la tombe de la société, au cimetière St Louis No. 1, à 3 heures de l'après-midi.

Le président espère que tous les membres assisteront à la cérémonie.

Par ordre du Président,

ANTOINE MORGAN, Secrétaire.

Nouvelle Orléans, 30 octobre 1874. 31 oct

Suite de la Société d'Economie, de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle, 2me des Ursulines 216, entre Villeré et Marais.—Les familles et amis des membres défunts ainsi que le public en général sont respectueusement invités par la Société d'Economie à honorer de leur présence leur salle durant la journée du 1er novembre 1874, jour de la Toussaint, et à la cérémonie qui aura lieu dans la soirée à 7 heures.

Une quête aura lieu au profit des Dames de la "Sainte Famille" et des Sœurs de la Providence.

Par le Président,

CHAS. CHARBONNET, Secrétaire,

Nlle-Orléans, le 30 octobre 1874. 31oct—1t

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los miembros que componen esta sociedad se serviran reunirse en el local "Logia Perseverancia" esquina Dumaine y Sta Claude, el Domingo 1o. de Noviembre (dia de todos los santos) á las 3½ de la tarde, para asistir á la conmemoracion de los seres difuntos, segun lo dispuesto en Asamblea General celebrada el dia 5 de Octubre de 1874.

El Rev. J. P. Laporte debe pronunciar un Discurso al lado de la Tumba.

Se hará una colecta á beneficio de los huerfanos del 3er Distrito.

Se recomienda la mayor puntualidad.

Por orden del Presidente,

VICENTE PLANELLAS.

José Muniz, Secretario. 30 oct

Société de St. Maurice.—Le Dr. T. B. Lemonnier ayant été nommé médecin de la Société de St. Maurice, annonce aux membres de cette société, qu'il sera visible tous les jours à midi, à partir du 1er novembre, à la pharmacie Lougarré, encoignure Hancock et Levée. 30 oct—3t

AVIS—La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans a l'honneur de prévenir messieurs les sociétaires qu'elle appelle respectueusement l'attention du public sur la QUÊTE qu'elle fera dimanche prochain, jour de la Toussaint, au vieux cimetière St. Louis et au cimetière St. Vincent de Paule, 3ème district, au profit des orphelins de l'Asile Ste Marie, 3ème district.

Par ordre du Président, J. GIROD.

L. SIMON, Secrétaire. 31 oct—3t

Avis aux consignataires.—Le steamer allemand Strassburg, capitaine Barre, arrivé de Brême et du Havre, commencera son déchargement, à son quai, poteau 41, quatrième district, samedi 31 octobre, à 8 heures du matin. Les consignataires sont priés de s'y rendre, régler leurs comptes de fret aux bureaux des consignataires et de venir recevoir leurs marchandises sur le quai, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

ED F. STOCKMEYER & CO.,

31oct—2t Au No 63 de la rue de l'Union.

Demande d'un ouvrier Barbier.

ON demande de suite un ouvrier BARBIER au nouveau salon de barbe, No 112 rue Carondelet.

31oct—1t A. JUSTRADO.

Avis.

ANTHONY ZIBILICH, qui est atteint d'aliénation mentale, a disparu hier, de chez lui. Il est âgé de vingt-sept ans, d'une taille de cinq pieds huit pouces et le teint clair et les cheveux châtains. Il était vêtu d'un habit brun foncé, [illegible] chapeau de feutre noir. Il tient les bras croisés sur sa poitrine ou droits le long du corps, comme un soldat. On donnera une récompense convenable à la personne qui le ramènera à

JOHN RADOLOVITCH,

30oct—2t No 82 de la rue St-Philippe.

Quartier-Général.

COMITÉ CENTRAL D'ÉTAT démocrate et conservateur DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1874.

Toutes les personnes qui ont des livres de collection pour le comité central sont instamment requises de les remettre AUJOURD'HUI SAMEDI, 31 octobre, au Trésorier soit au Secrétaire du comité de finances.

31oct—1t R. G. HILL, secrétaire.

VOTANTS CONSERVATEURS.

Rappelez-vous que la section 10 de la loi électorale porte:

QUE TOUT VOTANT AURA LE DROIT DE DÉPOSER SON PROPRE BULLETIN DANS LA BOITE DU SCRUTIN, DE SA MAIN.

Ayez soin de ne pas remettre votre bulletin de vote aux commissaires d'élection, mais insistez sur votre droit de le placer de votre main dans la boîte du scrutin.

C'est la meilleure manière d'empêcher la fraude. 31oct—1t

LISTE DE CANDIDATURES Des Démocrates-Conservateurs.

TRÉSORIER D'ÉTAT.

JOHN C. MONCURE, de Caddo.

POUR LE CONGRÈS:

PREMIER DISTRICT.

Gén. R. L. GIBSON, d'Orléans.

SECOND DISTRICT.

E. JOHN ELLIS, d'Orléans.

TROISIÈME DISTRICT.

JOSEPH A. BREAUX, d'Ibérie.

QUATRIÈME DISTRICT,

WM. LEVY, de Natchitoches.

CINQUIÈME DISTRICT,

W. B. SPENCER, de Concordia.

SIXIÈME DISTRICT,

JOS. M. MOORE, de St. Landry.

CANDIDATURES MUNICIPALES.

Maire—C. J. Leeds.

Administrateur des Améliorations—E. A. Burke.

Administrateur des Finances—Ed. Pilsbury.

Administrateur de la Police—Dennis McCarthy.

Administrateur du Commerce—J. O. Landry.

Administrateur des Comptes—J. G. Brown

Administrateur des Assessements—P. L. Bonny.

Administrateur des Water Works—Louis Bertoli.

CANDIDATURES DE PAROISSE.

Shérif Cour Criminelle—William Fagan.

Shérif Cours Civiles—Eugène Waggaman.

Coroner du 1er, 4e, 5e, et 6e Districts—Dr. A. Chastant.

Coroner du 2e et 3e Districts—Dr. E. Le Blanc.

Juges de Paix.

1re Justice—W. T. Houston.

2e Justice—Wm. H. Holmes.

3e Justice—John LeMonnier.

4e Justice—J. Cain.

5e Justice—William Sarazin.

6e Justice—Stephen O'Leary.

7e Justice—L. A. Casenas.

Constables.

1re Justice de Paix—John McCrossin.

2e Justice de Paix—John McCormarck.

3e Justice de Paix—Jos. Domornelle.

4e Justice de Paix—Jos. Coutreras.

5e Justice de Paix—Robert Thomas.

6e Justice de Paix—Anthony Gerstner.

7e Justice de Paix—C. C. Piper.

CANDIDATURES LÉGISLATIVES.

Sénateurs.

1er district—1er, 2d et 3e wards, J. H. Grover, W. J. Kelley et H. D. Ogden.

2d district—4e, 5e et 6e wards, E. D. White

3e district—7e, 8e et 9e wards, et la paroisse St-Bernard, Will Steven.

4e district—10e et 11e wards, J. B. Eustis

5e district—Dr. J. B. Wilkinson.

6e district—B. M. Turnbull.

Chambre des Représentants.

1er Ward—A. A. Maginnis, Edw. Booth.

2d Ward—G. L. Hall, W. J. Hammond et Charles H. Schenck.

3e Ward—W. B. Koontz, John A. Gilmore, Charles Byrne et Clement L. Walker.

4e Ward—M. Sibilski, Jules Aldigé.

5e Ward—Charles Roman et Gabriel Pascal.

6e Ward—George W. Dupré.

7e Ward—Marcel Dupart, Geo. P. Burckhart.

8e Ward—C. F. Seaman.

9e Ward—Joseph A. DeBlanc, L. A. Wiltz

10e et 11e Wards—G. W. R. Bayley, Charles Kummel et J. A. Blaffer.

12e, 13e et 14e Wards—E. L. Bower et B. C. Elliott.

15e Ward—Henry Willet.

UNDER ACT No. 4, SESSION of 1874.

First proposed amendment: Relative to issue of Consolidated Bonds.

Against approval.

Second proposed amendment: Reducing and limiting the State debt to fifteen million dollars and limiting taxation. *Against approval.*

Third proposed amendment: Devoting annual revenues of the State to expenses of the same year.

Against approval.

UNDER ACT No. 23, SESSION of 1874.

Against the amendment limiting the debt of New Orleans.

UNDER ACT No. 24, SESSION of 1874

Against the amendment to Article Seventeen, relative to the day of electing Representatives.

VOICI LE MOMENT,

Pour les dames, de songer à l'hiver.

PLACE,

Au Magasin Rouge No. 3.

DE

S. ALEXANDER,

MARCHÉ FRANÇAIS.

IL reçoit en ce moment, de forts envois de MARCHANDISES SÈCHES FRAICHES, FASHIONABLES et à TRÈS BAS PRIX, choisies avec soins par le propriétaire, des stocks de A. T. Stewart & Co et H. B. Claflin & Co, fabricants de marchandises américaines, à leurs dernières réductions, et aux encans de faillites.

Attraits Spéciaux.

ETOFFES POUR ROBES DE DAMES—Diagonale tout laine, drap Impératrice, Merinos, Plaids d'Ecosse, une variété illimitée de robes de Japon et de coloris nouveaux.

ETOFFES DE DEUIL.—Bombasines, Bombazettes, Tamise, Cachemire d'Ecosse, Diagonal Repps, etc.

CHALES.—Réversibles Ottomans, Cachemire, Mérinos noirs, Plaid noir et blanc, grande variété.

ORTOLONS, Manteaux, etc.

BONNETERIE — Américaine et anglaise, achetée principalement aux encans, et offertes à si bon marché que l'économie réalisée [illegible] des districts les plus éloignés.

COUVERTURES blanches et en couleur, de toutes les grandeurs et qualités.

FLANELLES—Rob Roys, françaises, à carreaux, [illegible] qualités, et en grandes quantités.

Mesdames,

Une visite au MAGASIN ROUGE No. 3 DE S. ALEXANDER vous engagera [illegible] 31 oct—1t

GEO. A. PRINCE & CO.

Orgues et Mélodéons

La fabrique la plus ancienne, la plus grande et la plus parfaite des Etats-Unis.

54,000

Maintenant en usage.

Aucun autre instrument de musique n'a jamais obtenu une popularité pareille.

☞ Faites demander la liste des prix.

S'adresser BUFFALO, N. Y.

31oct—7. 14 et 21 nov

Avis spécial aux cordonniers.

POUR satisfaire aux nombreuses demandes qui m'ont été faites par mes clients du Second District, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que j'ai ouvert un magasin de cuirs et fournitures de cordonnerie, encoignure Dumaine et Dauphine.

NOTA. Tous mes articles seront vendus à des prix défiant toute concurrence. Venez tous et vous en jugerez. Le magasin de cuir est attenant à mon établissement de chaussures et continue son département séparé et distinct.

31 oct—1t F. CASAUBIELH.

AU PUBLIC.

Nouvelle Orléans, 29 octobre 1874.

Les soussignés, membres d'un Comité nommé par un grand nombre de bouchers, [illegible] démocrate conservateur.

Le Comité.

J. M. ABADIE, Président.

M. FOURNIER, Secrétaire.

J. F. Dutrey, C. Brittol,

J. Collins,

M. Thaland, F. Chouchet,

J. Esquirre, A. Dejean,

D. Laglayse, D. Destugue,

P. Ozanne, A. Leglayse,

J. Dupuy, C. Hall y,

J. Dutrey, F. W. Lester,

J. M. Gardo, P. Janry.

30 oct—3t

AUX DAMES!

LE "METROPOLITAN"

du mois de novembre,

CONTENANT LES

MODES d'automne et d'hiver,

ET LES

CÉLÈBRES patrons en papier

—DE—

Butterick & Co,

VIENNENT d'être reçus et sont en vente au No 89......rue du Canal......89

W. E. COOPER, Agent.

31oct—1t J.S.M

☞ Les consignataires par le Brick Italien RAFFAELUCCIA, capt. Costellana, venant de Marseille, sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée au poteau No [illegible] second district, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite sur la levée.

U. MARINONI, 30oct—3t 29 Vieille Levée.

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du Brick Italien RAFFAELUCCIA, venant de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick.

U. MARINONI, 30 oct—3t 29 Vieille Levée.

EN DÉBARQUEMENT du brick italien Raffaelucia, de Marseille.

50 Barriques VIN de Bandol, Suquet

20 Pipes VIN d'Espagne.

50 Quarts PORTO, T. Valletta.

50 " SHERRY,

500 caisses SAVON de Castille.

25 " CAPRES du Mont d'Or, Reilly Frat.

25 " VERMOUT

100 " MUSCAT

300 Paniers HUILE d'OLIVE, Piagnol.

A vendre par U. MARINONI, 30 oct—3t 29 Vieille Levée.

En débarquement

Du navire RAFFAELUCCIA, de Marseille.

600 paniers Huile d'Olive, grandes et demi-bouteilles, de J. Piagnol et A. Paget.

200 caisses Vermouth Noli y Prat & Cie.

[illegible] Muscat Jourdan Brive.

[illegible] Olives, Capres et Cornichons de Derres.

25 barriques Vin de Cette très-coré.

50 caisses Eau de fleur d'Oranger, [illegible]

A vendre par PAUL GELPI & BRO., [illegible]

30oct—2t

En Débarquement

Du Navire RAFFAELUCCIA arrivé de Marseille et à vendre par le soussigné:

20 Caisses papier à cigarettes (Pavo Real.)

[illegible] ail d'Espagne.

[illegible] Vin rouge (Puma Cataluña).

JOSE BARBA,

235 Vieille Levée, entre St-Philippe et Ursulines.

30oct—6t

! Avis aux propriétaires!

E. NAUTRÉ

Rue Bienville, No 79 entre Royale et Bourbon.

SE charge de la gestion des propriétés, de leurs réparations et de la perception des loyers, [illegible]

30oct—1m J.D.

BLOOD, WOLFE & CO.,

Ale et Porter,

EN magasin et à vendre [illegible]

H. DRUHAN, seul agent,

Au No 38 de la rue Carondelet.

30oct—1m Mar. J. D.

Demande de professeur,

UN bon professeur [illegible] de français [illegible]

Adressez au No 88 rue Bienville, chez M. J. Pérez.

Metairie Cemetery Association.

Nouvelle-Orléans, 26 octobre 1874.

La Société annonce au public qu'elle est Prête à vendre des terrains AU NOUVEAU CIMETIÈRE.

Elle l'invite à venir voir la terre. Elle a pris des mesures qui lui permettent d'en faire un cimetière le plus grand

Mais le plus beau lieu de repos de cette partie du pays.

Les chemins destinés aux voitures sont d'une Etendue de plus de cinq milles, [illegible]

OU

Quatre-vingt-dix pieds carrés de terrain. La Société vient de faire Bâtir une Chapelle [illegible]

NE PAIERONT RIEN.

pour l'usage temporaire des caveaux

Pour les renseignements s'adresser à W. S. PIKE, Président de la société;

Bureaux rue du Camp. 26 oct—11t

En débarquement

Du navire RAFFAELUCCIA.

Arrivé de Marseille et à vendre par les soussignés:

[illegible] Barriques VIN rouge Bergasse.

[illegible] Paniers HUILE d'olive J. Piagnol

[illegible] Caisses MUSCAT Reilly Prat & Co. VERMOUTH

30oct—1t C. CAVAROC & SON.

Prunes Sèches! Sardines! Champagne, etc.

EN débarquement du vapeur "LOUISIANA" et en magasin:

Prunes d'Ente: [illegible]

Sardines: [illegible]

Asperges: [illegible]

Champagne [illegible]

A vendre par PAUL GELPI & BRO., 42 rue Decatur, encoignure Vieille-Levée.

30oct—6t

Ancien Hôtel des Etrangers.

MR. ALBERT CAILLIER annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de rouvrir l'ancien Hôtel des Etrangers, [illegible] rue de Chartres [illegible]

Horlogerie.

LE soussigné ayant travaillé vingt-deux ans chez M. A. Fournier, vient d'ouvrir un établissement d'Horlogerie au No 58 rue Royale, entre Conti et Bienville. [illegible]

30oct—1m A. BOITEL.

Bismuthe de Chaux de Bonnabel [illegible]

M. BONNABEL [illegible]

BYRNES & BRO.

Plats côtés nouveaux salés—Ribs Spare, Pieds de cochons et Langues épicées.

50,000 livres plats côtés et plats côtés désossés nouveaux, salés.

[illegible]

en magasin et à vendre par BYRNES & BRO.,

28 oct—6t Au No. 86 de la rue Poydras.

PORC, BACON, JAMBON, GRAISSE, &c.

[illegible]

BYRNES & BRO., Au No 86 de la rue Poydras.

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement

Pour la mise en bouteille,

Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,

(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille,

ALE, PORTER,

LAGER DE ST-LOUIS,

CIDRE & ALE AU GINGEMBRE,

Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO.—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les [illegible]; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille, outils, bouchons, fil d'archal, étiquettes, aux plus bas prix.

GRANDE REDUCTION

CHAUSSURES!

POUR LES FÊTES.

Bottes! Souliers!! Brodequins!!!

—AU—

MAGASIN ROUGE,

Coin Royale et Dumaine.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de chaussures de tout prix et de toute qualité, que nous offrons à une grande réduction.

Venez donc tous vous en convaincre avant de faire vos achats ailleurs.

M. LION, Agt,

Magasin Rouge,

Coin Royale et Dumaine.

Aussi, une belle facture de chaussures françaises pour dames et messieurs qui seront vendues à un très grand rabais et sur laquelle nous appelons l'attention des acheteurs. 31oct—1t

J. SCHWEITZER,

Successeur de MICHON & SCHWEITZER,

166 - - rue Royale - - 166

Vient de recevoir un grand assortiment de Couronnes en perles, immortelles, [illegible] ainsi qu'un grand assortiment d'objets pour tombes. Tous ces articles seront vendus à des prix très modérés.

Dépôt de Papier Noir Glacé, en gros et en détail. 17 oct—au 1 nov. PP.

Etoffes pour meubles et pour rideaux.

A. BROUSSEAU,

Importateur, No 17 de la rue de Chartres,

a reçu par les derniers arrivages:

BROCATELLE, Satins, Reps à raies.

TERRIES BROCHÉS, Reps de Paris, &c. &c.

REPS UNIS, de beaucoup de couleurs de choix.

DAMAS, Union laine et coton.

CRETONNES, grande variété, basins, &c.

RIDEAUX, dentelles et dentelles Nottingham, Guipure, Corniches, Cordons, &c.

28 oct—1sem. PP. A. BROUSSEAU.

Luisant d'amidon, patenté, de Shepard.

LORSQU'ON l'emploie avec l'amidon, il donne un beau luisant à la toile et au coton; il fait paraître neuf le vieux linge. On devrait toujours s'en servir avec l'amidon. C'est un article économique et utile. Il se vend chez tous les grocers. Fabriqué par

WM. H. SHEPARD & CO.

Bureaux No 105 de la rue du Camp.

8oct—1m PP

Pour du Comptant Seulement

AU MAGASIN DE

B. T. WALSHE

No. 110 Rue du Canal, No. 110

On y trouvera l'assortiment ordinaire de

Habillements de jeunes garçons et d'Enfants,

—ET DE—

Lingerie de messieurs.

Ces articles viennent d'être faits et sont des DERNIERS GENRES.

Le stock est frais (et le détaille en ce moment) au grand complet, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la qualité et des prix. On le vendra pour du

Comptant Seulement.

Les amis et les clients de la maison sont priés de se rappeler que la règle sera strictement observée. Les ventes ne seront faites que pour du comptant seulement, les prix seront

Plus bas que jamais.

Le stock est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé.

VENEZ VOUS EN ASSURER.

B. T. WALSHE.

110 Rue du Canal, près St. Charles

10 oct—1m. vae

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son immense stock de meubles et articles de fantaisie, étoffes, rideaux, [illegible] Les personnes désirant monter leur maison trouveront une bonne occasion et devront se hâter d'en profiter, [illegible] 31 décembre 1874.

12 sept—1m. P. P.

!!DRAPEAU ROUGE!!

Coin Royale et Ste-Anne.

Seule AGENCE de Boston, New-York, Baltimore et Philadelphie.

STOCK IMMENSE!

100,000 paires de tous genres

venant d'être reçues par les steamers (Ocean Queen et barque Tornado.

Chaussures! Chaussures!

[illegible] Dernière perfection.

25,000 paires pour enfants, de 25 cents à $1 00

17,000 paires pour hommes de 75 cents à $2 00

NOS NOUVELLES CHAUSSURES pour dames et fillettes, sont Duchesse, Marquise, Hortensia, Clairette, Light-Treading, Long Branch, Beauty.

Notre variété est très grande et notre vente est sans réserve.

Coin St. Anne et Royale.

15 oct—

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

162......Rue du Canal......162

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT, en ce moment,

Tapis velours et de Bruxelles,

TROIS PLIS et INGRAINS

STORES ET RIDEAUX POUR FENÊTRES,

Prix modiques. 18sept—6m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 30 OCT—CLASSE No 258.

50	62	53	68	75	41	11	20	13	56	7	—	—	—

Les tirages ci-dessus [illegible] Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 30 oct. 1874.

E. FERAL, ADAM GIFFEN, Commissaires.

Théâtre de l'Opéra.

Saison 1874-75.

A partir de ce jour, le Bureau de Location sera ouvert tous les jours de midi à trois heures, au magasin de musique de M. Elie, No 151 rue du Canal. 24 oct—7t

Annonce de Banques.—Nouvelle Orléans, 28 octobre 1874.—Les membres du "Clearing House Association", ci-dessous, invitent respectueusement toutes les personnes ayant des paiements à faire en banque le LUNDI 2 du mois prochain, d'avoir à les effectuer le plus tôt possible dans la matinée, afin de permettre aux employés de ces banques d'aller déposer leurs votes aux boîtes d'élection ce jour là.

Citizens' Bank of Louisiana.

Bank of America.

Mutual National Bank.

Pike, Brother & Co.

Louisiana National Bank.

Germania National Bank.

People's Bank

New Orleans National Bank.

State National Bank.

Canal Bank.

Citizens' National Bank.

Union National Bank

Mechanics' and Traders' Bank.

Bank of Lafayette.

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company.

Certifié: J. N. MAYNARD, Directeur.

30oct—3t

Bureaux du Louisiana Oil Co.—No 37 de la rue de l'Union.—Avis est donné aux actionnaires que l'élection annuelle des directeurs, pour l'année, aura lieu le LUNDI, 2 novembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. Il leur sera soumis, en même temps un état complet des affaires de la compagnie.

31oct—au lev. J. H. DUGGAN, secrétaire.

Les raisons pour lesquelles tout le monde DEVRAIT EMPLOYER Le Sirop de Baume Pectoral de Ducongé,

[illegible]

A. CARRIÈRE, Agent à la Nlle-Orléans, No 26 rue de Chartres.

Avis.

LES ETRANGERS (français, allemands, italiens, etc.) [illegible]

J. O. KUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 22 de la rue Carondelet.

Changement de local.

A. BIDWELL & Co.,

Marchands de provisions,

Ont transféré leur magasin du No 88 de la rue Poydras

—AU—

No 98 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs [illegible] employés. Un cours d'anglais gratuit a lieu dans la salle de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi à 7 heures.

Le Président, L. BRETON.

Charbon. Charbon.

W. G. COYLE & CO.,

COAL

Charbons PITTSBURG, CANNEL et ANTHRACITE, livrés aux plus bas prix du marché

Bureaux, No 180 de la rue Gravier, [illegible] coin des rues Julia et Water. 2 oct—1m

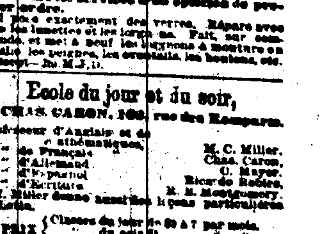

C. H. ZIMMERMANN,

Au No. 129 de la rue du Canal.

[illegible] Répare avec [illegible]

Ecole du jour et du soir,

de CHAS. CARON, 166, rue des Remparts.

Professeur d'Anglais et de Mathématiques, M. C. Miller. de Français, Chas. Caron. d'Allemand, C. Mayer. d'Espagnol, Ricardo Robles. d'Ecriture, R. E. Montgomery.

M. Miller donne aussi des leçons particulières de Latin.

PRIX { Classes du jour de $3 à 7 par mois. du soir $3. Pensionnaires de $30 à 35.

JOHN G. WAGNER,

A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"

Angle des rues Ursulines et Dauphine.

BOTTES, SOULIERS ET BOTTINES,

A bon marché!

H. BONZANO,

COURTIER DE DOUANE,

Bureau, No. 2 rue [illegible], entre Douane et Bienville, vis-à-vis la Douane. NLLE-ORLÉANS.

Voiliers, etc.

CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et experts pour la vente de duck, [illegible] tentes, [illegible] No 86 de la rue du Camp. [illegible]

P. DÉJAN.

Marchand de Meubles,

Encoignure Dauphine et Quartier,

PRÉVIENT ses clients [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre ou à louer,

UN excellent Piano et en parfait état. S'adresser au magasin No 36 de la rue Royale entre St-Louis et Conti.

A louer

UN ENSEMBLE ou séparément, et à des conditions libérales, différentes parties d'une habitation située à neuf milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, rive droite. [illegible]

A louer,

LA belle VACHERIE (avec maison et dépendances), formant tout l'îlet compris entre les rues Meurville, St-David, l'Avenue Carrollton et la rue [illegible] L. F. BARRETT, Salle No. 1 de l'Hôtel de Ville.

A Vendre,

SIX arpents de belles CANNES à rubans, [illegible]

Bonne Occasion.

GROCERIES. GROCERIE à vendre, rue de Chartres No 4, encoignure Hôpital.

A Louer,

LA jolie maison cottage, avec grande cour, [illegible]